

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
19 JUIN 2020**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le vendredi 19 juin 2020, à 17 heures, à l'édifice Louis-Lepage, 754 rue Saint-Pierre, Terrebonne, sous la présidence du maire, Marc-André Plante, et à laquelle étaient présents, via vidéo conférence, les conseillères et les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Simon Paquin
Nathalie Bellavance	Robert Morin
Dany St-Pierre	Nathalie Ricard
Réal Leclerc	Jacques Demers
Serge Gagnon	Robert Brisebois
Éric Fortin	Nathalie Lepage
Yan Maisonneuve	Marc-André Michaud
Caroline Desbiens	

formant quorum.

Étaient également présents monsieur Stéphane Larivée, directeur général adjoint, développement durable, et Me Jean-François Milot, greffier.

Étaient également présents via vidéo conférence monsieur Alain Marcoux, directeur général et monsieur Stéphan Turcotte, directeur général adjoint, services de proximité.

Était absent, monsieur le conseiller André Fontaine.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO : 293-06-2020
PROPOSÉE PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉE PAR : Simon Paquin

QUE la séance soit ouverte à 17 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO : 294-06-2020
PROPOSÉE PAR : Yan Maisonneuve
APPUYÉE PAR : Éric Fortin

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. ADOPTION DU RÈGLEMENT 743-2 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT 743 – TARIFICATION 2020

RÉSOLUTION NO : 295-06-2020

ATTENDU la recommandation CE-2020-553-REC du comité exécutif du 8 juin 2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement a déjà été déposé et copie a été remise aux membres du conseil lors de la séance ordinaire du 8 juin 2020;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Réal Leclerc
APPUYÉ PAR Dany St-Pierre**

ET RÉSOLU :

QUE le règlement modifiant le règlement de tarification numéro 743 pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité, soit adopté sous le numéro 743-2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU RÈGLEMENT 4001-6 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT 4001 - PAIX, ORDRE PUBLIC ET LE BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL

RÉSOLUTION NO : 296-06-2020

ATTENDU la recommandation CE-2020-544-REC du comité exécutif du 3 juin 2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement a déjà été déposé et copie a été remise aux membres du conseil lors de la séance ordinaire du 8 juin 2020;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Dany St-Pierre
APPUYÉ PAR Serge Gagnon**

ET RÉSOLU :

QUE le règlement modifiant de nouveau le règlement numéro 4001 sur la paix, l'ordre public et le bien-être général, soit adopté sous le numéro 4001-6.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 730-2 – MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT 730 CONCERNANT L'UTILISATION DE L'EAU PROVENANT DE L'AQUEDUC MUNICIPAL

RÉSOLUTION NO : 297-06-2020

ATTENDU la recommandation CE-2020-536-REC du comité exécutif du 3 juin 2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement a déjà été déposé et copie a été remise aux membres du conseil lors de la séance ordinaire du 8 juin 2020;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Yan Maisonneuve
APPUYÉ PAR Nathalie Ricard**

ET RÉSOLU :

QUE le règlement modifiant le règlement numéro 730 décrétant des mesures spéciales concernant l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal et fixant des périodes d'arrosage et remplaçant le règlement numéro 654 et ses amendements, soit adopté sous le numéro 730-2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire se tiendra à l'édifice Louis-Lepage, au 754 rue Saint-Pierre, à Terrebonne, le lundi 6 juillet 2020, à 19 heures.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO : 298-06-2020

PROPOSÉ PAR : Robert Brisebois

APPUYÉ PAR : Jacques Demers

QUE la séance soit et est levée à 17 heures 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Greffier